

ECOLE MATERNELLE du VALLON
01250 CEYZERIAT
3ème Conseil d'école
vendredi 22 juin
19h/21h

Présentes : - Mme MICHEL Pascale directrice

- Mme GROZEL Catherine enseignante
- Mme BARETTA Isabelle enseignante
- Mme JUSTA Christine enseignante
- Mme CAMPION Laetitia représentante parents d'élèves
- Mme PAUGET Emmanuelle représentante parents d'élèves
- Mme PRABEL Sandra représentante parents d'élèves
- Mme GENOUX VOURLAT Rachel représentante parents d'élèves
- Mme BONENFANT Sophie représentante parents d'élèves
- Mme RICHARD Amandine représentante parents d'élèves
- Mme CLERC Fanny
- Mme MICHAUD Emilie
- Mme Laura BOURGEOIS atsem
- Mme Josette FROMENT, membre de la commission affaires scolaires (mairie)

Pascale Michel rappelle aux parents élus qu'ils le sont jusqu'aux prochaines élections (mi-octobre 2018).

Pour les prochaines élections ils seront sollicités pour la mise sous pli et la distribution du matériel de vote (consignes du ministère du 20 juillet 2017, suppression du poste d'EVS).

1) Bilan de l'année :

Projet d'école:

> *Actions liées au projet d'école:*

En début d'année, le projet a été présenté en conseil d'école, il est à mener sur 3 ans, avec des axes annuels.

◇ Un des axes du projet d'école prévoit "d'informer pour rassurer et éduquer ensemble" et l'an dernier des actions spécifiques pour la préparation de la rentrée pour les enfants sont mises en place. Pour cet axe-là ces actions continuent :

- Les futurs élèves ont été accueillis avec les parents ou la crèche pour permettre aux enfants de se familiariser avec le fonctionnement d'une classe et de connaître les personnes de l'école et faire quelques activités encadrées par les maîtresses de PS.

-Les futurs MS eux vont par 2 ou 3, pendant l'accueil de PS, faire des activités dans les classes de MS.

-Les futurs GS qui sont chez Pascale, aussi vont en activités une heure par 2 ou 3 dans les classes de GS

-Les futurs CP iront le 5 juillet visiter l'école élémentaire et les classes de CP.

◇ un autre axe qui sur le planning était pour 2018/2019 a été mis en action cette année : la mise en place du carnet de suivi:

Ce carnet de suivi est un outil d'évaluation des progrès de chaque enfant.

•L'évaluation, telle qu'elle est souhaitée par le Ministère de l'Éducation Nationale, doit être conduite avec bienveillance. Cela signifie qu'elle doit reconnaître les réussites des élèves, leurs réussites et leurs progrès, petits ou grands.

Pour apprécier les progrès des enfants, notre équipe privilégie l'observation directe et régulière dans des situations ordinaires de classe (en groupe ou relation duelle).

•Evaluer c'est aussi permettre aux enseignants d'identifier les réussites et les besoins des élèves puis de leur proposer, durant le temps scolaire, des parcours d'apprentissage adapté

•Le carnet de suivi des apprentissages doit être un véritable support d'échanges entre l'enseignant, les parents et l'enfant. Si des difficultés passagères ou plus durables sont observées, nous tenons également à vous associer à la réflexion afin d'envisager les aides qui permettraient à votre enfant de progresser.

** Ceci amène Pascale Michel à répondre à une question de parents évoquée par les représentants : ces parents sollicitent des bilans avec les enseignants.

Tout d'abord, nous sommes surprises de cette demande car il nous semble depuis les réunions de classe, et au cours de l'année avoir soit répondu à des demandes d'entretiens, soit sollicité les familles quand nous étions préoccupées par un enfant, et nous en sommes aussi désolées car si c'est un sentiment de non communication, de prise en compte de chaque élève, ce n'est vraiment pas intentionnel. Nous sommes désolées que des familles se sentent "oubliées" car il nous semble être attentives au bien être de chacun. Si les familles concernées veulent prendre contact avec moi ou l'enseignante concernée, cela nous permettrait de mieux comprendre et d'adapter nos actions de communication ?

Toutefois il nous est impossible de recevoir individuellement toutes les familles, une fois par trimestre.

Il est bien évident pour nous, enseignantes, que dès le début ou en cours d'année, les difficultés qui pourraient être rencontrées par des élèves sont "remontées" aux familles.

Les échanges par mail peuvent aussi aider, mais en tout cas ne restez pas dans des questionnements, des inquiétudes.

Je rappelle que je peux servir d'intermédiaire avec les enseignants et que les parents élus le peuvent aussi.

Les parents délégués prennent note de cette réponse, à savoir que les entretiens ne sont en principe pas proposées par les enseignantes (sauf cas particulier posant problème) et qu'il

appartient aux familles de les solliciter (une fois par an, par exemple).

Il sera rappelé aux familles de ne pas hésiter à utiliser le mail, téléphone, mot ou tout autre support pour se rapprocher des enseignantes pour des questions particulières. Celles-ci se rendront disponibles pour un entretien.

Le thème annuel «art et science»:

Cette année ont été menées soit collectivement soit par classe,

Des actions collectives :

-les ateliers de fabrications de décorations et de cuisine : ont permis de tester des techniques de collages, découpages, peintures et de réaliser des préparations culinaires en associant pour mélanger, mixer, faire cuire....

-les ateliers de découvertes musicales : intervenant musicien pour apprendre à produire des sons, adapter ses gestes, écouter, se maîtriser et montrer aux parents, fabrication technique d'instruments

-les ateliers musicaux de travail avec la voix, percussions corporelles

-la banque alimentaire de l'Ain est venue, avec son camion cuisine proposer des fabrications de smoothies pour les PS et MS et la confection de goûters maison avec les GS (avec un travail sur l'équilibre alimentaire) donc encore l'occasion de faire de belles expériences techniques et gustatives.

Des actions en classe :

Il a été fait:

- la semaine du goût, le partage des crêpes avec les personnes du foyer de l'amitié (semaine intergénérationnelle), les ateliers cuisine, l'intervention d'un étudiante en nutrition pour découvrir les textures des aliments, le goûter fruits et légumes,
- le jardinage: visite à Villaverde pour les MS, les plantations en classes
- les cadeaux des mamans et des papas
- le travail sur les éléments naturels (air, eau)
- le schéma corporel
- les productions artistiques liées aux divers thèmes de vie de classe
-

les activités autres :

- graines de lecteurs : c'est un projet du conseil départemental mené avec la bibliothèque
- exposition musicale : en lien avec le projet musique nous avons ouvert l'école un mardi de 16 à 18h pour profiter du parcours découverte du son des choses et animé en parallèle des ateliers de fabrications d'instruments, d'écoute des productions des enfants, de massages sonores
- les mini olympiades qui auront lieu le 3 juillet matin ; merci à tous pour votre participation sans lesquelles nous ne pourrions pas faire ces olympiades

>Effectifs actuels:

Classe de PS : 26, les PS/MS: 11 PS 15 MS = 26, les MS/GS : 8 MS + 19 GS = 27 , classe de MS/GS : 12 MS + 14 GS = 26; soit un total de 105 enfants

>Travaux et aménagements :

L'éclairage de la salle de jeux a été refait.

Le volet de la salle de jeux a été électrifié. Mais pas celui de la classe de Christine alors que c'est celui-ci qui était demandé: erreur des travaux. A suivre pour intervention de la Mairie car le volet électrifié concerne une issue de secours et ne devrait pas l'être.

Un volet de la classe de Pascale a été changé suite à des dégradations.

Par contre on est toujours dans l'attente de la réparation du digicode du portail coté crèche

2) Prévisions année 2017-2018

> Effectifs prévus

Pour la rentrée sont inscrits à l'heure actuelle (mais les chiffres bougent constamment) 26 PS 36 MS et 38 GS, soit un total de 100 élèves.

Il faut aussi savoir que l'école accueillera 3 enfants accompagnés d'Auxiliaire de Vie Scolaire. A l'heure actuelle aucune répartition de classe n'est faite, l'équipe enseignante y réfléchira début juillet et de toute façon, finalisera fin août en fonction d'éventuelles modifications.

> Rythmes scolaires :

La demande consensuelle est à l'inspection académique : 4 jours d'école lundi, mardi jeudi et vendredi avec comme horaires : 8h30/12h et 14h/16h30

L'accord sera officiellement donné le 26 juin.

Les horaires pourront être modifié s'ils ne conviennent pas, par l'intermédiaire d'une demande conjointe école/mairie établie lors d'une réunion d'une commission de suivi des rythmes scolaires.

Un questionnaire sera établi par les délégués de parents d'élève au début du 2ème semestre pour évaluer ces nouveaux rythmes.

Les parents d'élèves, s'ils ont bien entendu que l'organisation de ce sondage leur revenait, demandent en revanche une validation de ce dernier par la mairie au moins, et les enseignantes afin de bien proposer des questions communes et sensées. Mme Froment prend note et approuve l'idée d'une démarche commune sur le sujet. Il est prévu que le sondage soit transmis en mairie pour mi-décembre, afin d'être ajusté le cas échéant et lancé en début d'année 2019.

>personnel de l'école

Enseignantes : Mme JUSTA nous quitte et Mme CHANEL arrive.

ATSEM : Pauline DANJEAN est en congé maternité jusqu'en mars. Elle est remplacée par

Marjorie BOURDIN (déjà depuis quelques semaines)

Martine BULIN part à la retraite et sera remplacée à son départ par une personne à 1/2 temps. Pascale Michel souligne à ce sujet, encore une fois son regret sur ce choix budgétaire qui se fait directement au détriment des enfants. Et il est aussi en contradiction avec les nouveaux décrets ministériels de mars qui impliquent encore plus les ATSEM comme «appartenant à la communauté éducative». (mars 2018)

Il y aura un vrai manque pour la classe n'ayant qu'une ATSEM le matin ce qui veut dire que les activités ne pourront pas se faire dans les mêmes conditions.

Elle rappelle aussi que le terme de bienveillance est le maître mot de l'école maternelle et que les conditions pour l'assurer passent aussi par des moyens humains qui permettent d'individualiser l'attention à chaque enfant.

Malheureusement ce manque de personne va aussi être criant avec l'arrêt du CUI de Mme RECCHI. C'est un poste d'aide de l'éducation nationale qui est supprimé.

En effet, les contraintes de fonctionnement comme ouvrir les portes et accueillir, répondre au téléphone, aider au collectif, Tout ceci ne sera plus possible.

Une demande a été établie pour avoir un poste d'une personne en service civique, la réponse a été négative car ça n'est pas autorisé pour les écoles maternelles.

On peut le regretter d'autant que le nombre d'élève ne baisse pas énormément (100 au lieu de 105).

Projet d'école : il sera présenté au premier conseil d'école et dans les réunions de classe de la rentrée. Il sera élaboré et retravaillé avec notre nouvelle collègue.

Travaux divers:

Le sol de la petite salle de jeux va être changé cet été

Un banc sera installé autour de l'arbre de la cour coté élémentaire

Divers:

Des questions sur le temps de sieste :

Les parents demandent si il est possible d'apporter une certaine souplesse sur le temps de sieste?

Pascale Michel rappelle que depuis toujours et encore plus depuis ces derniers mois , les Moyens se voient proposer un temps de repos de 3/4h et que les enfants ont des besoins certes divers mais ont un nécessaire de temps de repos.

Certains parents évoquent l'usage de la télévision sur le temps scolaire ou méridien?

L'usage de la TV souligné par certains est uniquement géré par les enseignantes chacune sur leur temps de classe et que la diffusion d'un documentaire ou d'un dessin animé en relation avec un thème ou choisi par rapport aux préoccupations des enfants, est toujours accompagnée et expliquée.

Si les parents voient un inconvénient à ce soutien pédagogique (voir les textes des programmes)

ils doivent aussi regretter l'utilisation des écrans d'ordinateur !

Le financement de l'école :

Les parents s'interrogent sur les cotisations du sou et de la coopérative scolaire?

A la suite de questions Pascale Michel redit que les frais de fonctionnement sont pris par la mairie qui donne par enfant 44,03 € pour l'année et prend en charge les investissements, équipements des classes, entretien....,

La coopérative scolaire à laquelle les familles cotisent en début d'année permet pour chaque classe d'avoir un budget de 250 € permettant l'achat de petit matériel, livres, sans obligation de passer par des fournisseurs payés par le trésor public

On paie aussi de façon collective des actions pour notre projet d'école (cette année par exemple une partie de l'intervenant musique le soir de l'exposition musicale)

Le sou des écoles lui finance pour environ 750 € par classe tous les projets : cette année intervenant musicien, achat des livres pour « graine de lecteur », paiement du bus pour se rendre à villaverde et l'achat des cadeaux du père Noël.

Diverses questions pour la mairie:

La qualité de l'air des bâtiments : cette question va être étudiée très vite un rendez-vous est pris entre la mairie et des responsables pour cette question .nous serons tenus informé de ce qui est fait

Le comité pour les questions scolaires et périscolaires : avancée dans sa définition, constitution ?

Mme FROMENT précise que lors de la dernière réunion il a été convenu que le questionnaire pour une éventuelle modification des horaires devra être fait par les parents. Elle précise que pour une éventuelle relecture, demandée par les parents pour être dans les « normes » , le document peut leur être transmis dans la semaine du 14 décembre. Ceci pour une distribution début janvier afin que les conseils d'école et municipaux puissent les valider.

Les travaux demandés pour le blocage des portes demandés lors de l'exercice alerte intrusion attentat : pas de nouvelles.

> Le mardi 26 juin à 18h il y a une réunion pour les nouveaux parents : présentation de l'équipe, fonctionnement de l'école, diverses questions pratiques suivies par la réunion de classe des PS pour donner toutes les informations spécifiques à leur rentrée.

Remerciements à toutes et bon été

La directrice P.MICHEL

la secrétaire de séance A. RICHARD